

# Après Charlie et Copenhague, au nom du principe de précaution, prendre enfin des mesures d'urgence contre la guerre islamique

écrit par Christine Tasin | 14 février 2015



Communiqué de Résistance républicaine et de Riposte laïque

Quelques semaines après les attentats sanglants de Paris, les tueurs islamiques recommencent à semer la haine et la mort contre tout ce qui incarne, à leurs yeux, une liberté d'expression incompatible avec leur projet politique totalitaire et conquérant.

Cette fois, c'est à Copenhague, lors d'un colloque intitulé « Art, blasphème et liberté d'expression », en présence de l'ambassadeur de France et du caricaturiste danois Lars Vilks que les assassins islamiques ont ouvert le feu, tuant une personne et en blessant plusieurs autres.

Malgré les efforts désespérés de nos gouvernants pour nous faire croire que l'islam n'aurait rien à voir dans les horreurs islamistes, au lendemain des assassinats de Charlie,

et les reculs successifs devant chaque revendication communautariste musulmane, les faits sont têtus, et confirment qu'une véritable guerre est menée contre nos pays et nos peuples, par des fascistes qui veulent remplacer la loi des hommes par la charia.

Face à ce péril mortel pour notre avenir, nos valeurs et notre mode de vie, des mesures d'urgence sont à prendre.

Il convient d'abord d'arrêter immédiatement l'immigration en provenance des pays musulmans.

Il faut renvoyer dans ces pays tous les pratiquants religieux qui estiment leurs textes sacrés supérieurs aux lois de la République.

Il faut instituer de toute urgence une mission parlementaire écoutant des experts de l'islam, afin de déterminer si ce dogme est compatible avec nos valeurs républicaines et laïques.

Si, comme les faits le démontrent de plus en plus, en France et dans le monde, il s'avérait que l'islam est incompatible avec nos lois, alors il faut en tirer toutes les conclusions, et en interdire sa visibilité sur l'ensemble du territoire français. Déjà, en 2001, la Cour européenne des Droits de l'homme, dans son arrêté du 31 juillet, avait jugé que la charia – application des lois islamiques- était incompatible avec la démocratie, l'égalité homme-femme et les valeurs occidentales.

Il faut en finir avec l'angélisme criminel de nos gouvernants et leur déni de réalité, et prendre enfin des mesures à la hauteur du péril mortel que subissent nos démocraties.

En temps de guerre, cela s'appelle le principe de précaution, au service de la sécurité de nos compatriotes.

**Christine Tassin**, Présidente de *Résistance républicaine*

**Pierre Cassen**, fondateur de *Riposte laïque*